



Les droits humains à l'épreuve de la riposte contre la Covid-19 au Sénégal

Résumé

Les mesures exceptionnelles d'endiguement de la crise sanitaire ont eu des impacts sur l'État de droit et l'exercice des libertés publiques ; parmi celles-ci, la liberté d'aller et venir et conséquemment, l'essentiel des droits et libertés qui en sont tributaires. Les forces de sécurité qui avaient pour mission de veiller au respect strict des mesures découlant de l'état d'urgence sanitaire sur toute l'étendue du territoire ont parfois eu recours à la violence. La présente recherche montre qu'il y a nécessité d'une meilleure prise en compte des droits humains dans le maintien de l'ordre en contexte de crise.

Le programme de recherche **100Mille étudiants contre la Covid-19** mené par une équipe multidisciplinaire de chercheurs et d'étudiants en sciences sociales, a produit des données probantes sur la protection de l'enfance, les droits humains, la santé, la communication, l'éducation, les violences faites aux femmes et aux filles, le secteur informel et l'engagement communautaire. Dans le domaine spécifique des droits humains, le travail d'analyse nous mène aux constats suivants :

Faits saillants

- Les cas de violence et de brutalité des forces de sécurité pour faire respecter le couvre-feu et les mesures barrières ont été perçus comme injustifiés ou disproportionnés.
- L'option de la répression a occasionné des attitudes de défiance/résistance à l'égard des forces de sécurité.
- L'instauration du couvre-feu a été l'une des mesures les plus contestées au Sénégal.
- Le protocole de prise en charge des malades et des cas-contact au début de la pandémie a été source de stigmatisation dans les quartiers, affectant la dignité des personnes concernées.
- L'état d'urgence sanitaire nécessite, de la part de l'État, plus de solidarité et moins de répression.



* **Auteur** : Papa Fara Diallo, politiste, enseignant-chercheur (Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal).

Contributeurs : Mamadou Diouma Diallo, Cheikh Sadibou Sakho & Mame-Penda Ba (Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal).

Introduction

La crise sanitaire replace l'État au-devant de la scène, mais affecte considérablement ses régulations routinières. Au Sénégal, l'État de droit a été mis à rude épreuve par les mesures d'endiguement de la pandémie (loi d'habilitation, état d'urgence, couvre-feu, fermeture des espaces publics et des frontières inter-régionales et internationales) qui ont restreint les libertés individuelles et collectives, notamment la liberté d'aller et de venir, la liberté d'entreprendre, les libertés religieuses, etc. La rigueur des mesures et leurs impacts sur ces droits humains ont conduit à une défiance et à des résistances, notamment des jeunes et des travailleurs du secteur informel.

Cette note restitue l'analyse des effets des mesures de lutte contre la Covid-19 sur la gouvernance démocratique, particulièrement sur l'état de droit et l'exercice des libertés publiques.

Méthodologie

La collecte des données qualitatives a été réalisée auprès de membres d'organisations de défense des droits humains, de membres d'organisations communautaires de base (OCB), de commissaires de police et de personnels du système judiciaire dans 10 districts sanitaires (les 5 les plus touchés et les 5 les moins touchés par la pandémie au 03 mai 2020) choisis dans les régions de Dakar (Dakar-Ouest, Dakar-Sud, Guédiawaye et Keur Massar), de Diourbel (Bambey et Touba), de Tambacounda (Goudiry et Makacoulibantang) et de Ziguinchor (Diouloulou et Ziguinchor). Le travail de collecte de données s'est déroulé entre août et septembre 2020. Au total, 9.054 questionnaires ont été administrés et 69 entretiens (47 dans les régions et 22 à Dakar) et 10 notes de terrains (6 dans les régions et 4 à Dakar) ont été réalisés.

Les éléments suivants nous renseignent sur les résultats de l'enquête.

Résultats

► Légitimité des mesures de riposte

Un consensus s'est dégagé en début de pandémie sur la légitimité des mesures de riposte contre la Covid-19. L'ensemble des acteurs interrogés (69 entretiens) ont positivement apprécié les mesures prises par le gouvernement pour rompre la chaîne de transmission du coronavirus.

Deux raisons semblent justifier ce consensus :

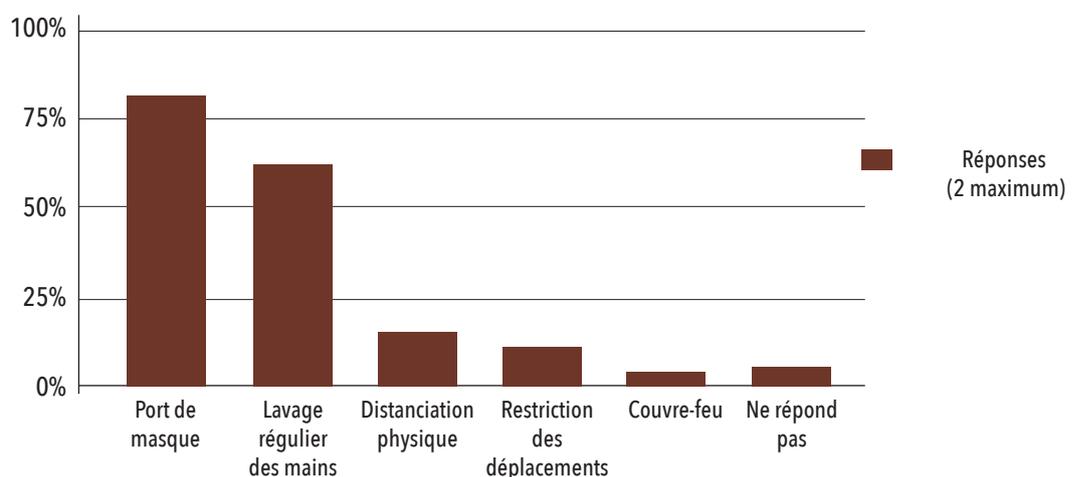
- D'une part, aux yeux des acteurs, les mesures exceptionnelles (loi d'habilitation, état d'urgence sanitaire, couvre-feu...) ont été prises dans un cadre légal et constitutionnel.
- D'autre part, les acteurs semblent apprécier le processus de consultation, par le chef de l'État, des « forces vives » de la nation (majorité, opposition, société civile, acteurs religieux, acteurs économiques, chefs coutumiers, acteurs culturels...) avant même le 23 mars 2020, et le décret proclamant l'état d'urgence sur toute l'étendue du territoire national.

► Opportunité et pertinence de certaines mesures

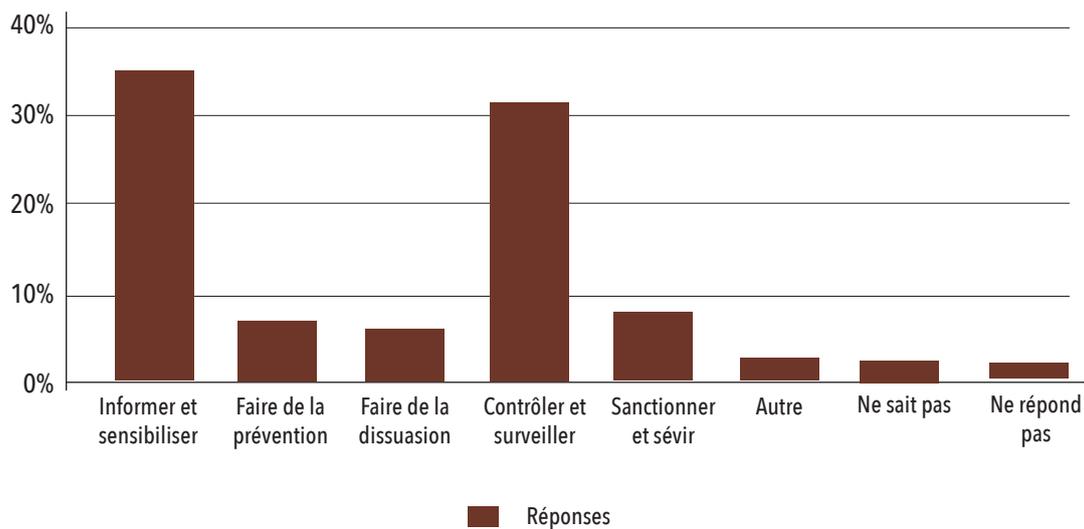
Les opinions sont, en revanche, partagées dans l'appréciation de l'opportunité et de la pertinence de certaines mesures de riposte contre la pandémie, notamment par rapport à l'État de droit et à l'exercice des libertés publiques.

Beaucoup s'interrogent, en particulier, sur la pertinence du couvre-feu et des restrictions aux déplacements comme

Graphique 1 : Parmi les mesures suivantes, citez celles qui vous semblent les plus importantes ?



Graphique 2 : Selon vous, quelles devraient être le rôle principal des forces de police ou de gendarmerie dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19



mesures de riposte efficaces contre la pandémie. Seule une infime partie de la population (3,18%) considère que, parmi les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la pandémie, l'instauration du couvre-feu et la limitation des déplacements (10,56%) leur semblaient plus importantes.

► Usage excessif de la force par la police

Les cas de brutalités policières ont été mal perçus par les Sénégalais.e.s. En effet, une frange importante de la population considère que l'usage de la violence physique par les forces de l'ordre est inutile (39,35%). D'autres estiment que la violence policière est inefficace voire contre-productive. Mieux encore, le recours à la force par la police ou la gendarmerie dans le cadre de la lutte contre la pandémie est jugé excessif (20,32%), abusif (26,83%), voire scandaleux (10,16%). Plus de la moitié de la population (57,31%) réprovoque l'usage excessif de la violence par les forces de l'ordre.

Il est important de relever qu'un (1) sénégalais sur deux (2) soutient que la prévention, la sensibilisation et la dissuasion auraient pu contribuer à régler les problèmes, sans recours à la force. Une partie de la population concède que, dans un contexte de pandémie et pour préserver l'ordre public sanitaire, le rôle principal des forces de police et de gendarmerie devrait consister à « contrôler et surveiller » (33,51%). Seuls 9,33% pensent qu'il est, prioritairement, de « sanctionner et sévir ».

► La stigmatisation

Pour une grande partie des enquêtés, la stigmatisation causée par le manque de tact et de discrétion dans le protocole sanitaire de prise en charge des malades et des cas contact. Les familles suspectées et mises en quarantaine ont fait l'objet de stigmatisation, suite au passage ou à la visite d'équipes

médicales, en tenues de protection à la fois impressionnantes et inhabituelles, parfois accompagnées de forces de l'ordre. Cette méthode de mise en œuvre de la surveillance a exposé de nombreuses familles à la stigmatisation.

Conclusion

L'étude a montré que, quand le contexte l'exige, les citoyens acceptent certaines restrictions des libertés individuelles et collectives édictées par les pouvoirs publics afin de préserver l'ordre public sanitaire.

► Enseignements pour l'exercice des droits et des libertés publiques

- La gestion de la pandémie a montré le degré d'ignorance des populations sur ce qu'était l'État de droit. Mais, paradoxalement, elles sont, malgré tout, très attachées à leurs droits et à leurs libertés.
- Il est contre-productif de reproduire des mesures prises ailleurs (couvre-feu, par exemple) attentatoires aux libertés publiques sans véritable fondement de leur opportunité et sans adaptation au contexte local.
- L'usage excessif de la force publique semble également contre-productif. Il suscite des attitudes de défiance/résistance à l'égard des forces de l'ordre.
- Internet est devenu un espace public alternatif d'expression qui permet aux citoyens de continuer d'exercer leurs libertés fondamentales dans des contextes de crise sanitaire.

Recommandations

- Pour une continuité de l'État de droit en contexte de crise sanitaire, les forces de sécurité devraient davantage faire preuve de pédagogie dans l'accomplissement de leur mission de sécurité publique.
- Dans le cadre de ses opérations de maintien de l'ordre, notamment, la police devrait privilégier une approche centrée sur les droits humains permettant ainsi de renforcer la confiance des populations. Le concept de « police de proximité » gagnerait à s'enrichir d'une approche communautaire.
- En contexte de crise sanitaire, les forces de sécurité devraient, très tôt, adopter une attitude préventive et dissuasive en insistant sur la communication, la sensibilisation et l'anticipation. Cela passe par un renforcement des capacités des forces de l'ordre.

- Pour éviter la stigmatisation qui peut conduire à une atteinte à la dignité humaine, les autorités sanitaires devraient adapter les méthodes d'interventions aux réalités socioculturelles en adoptant une démarche attentive à ses effets, et plus discrète sur l'ensemble du processus de prise en charge des malades.

Pour en savoir plus

- DIALLO P.F. (2021). Droits et libertés en contexte de Covid-19 au Sénégal. Une analyse à partir des données d'enquête du programme 100Mille étudiants contre Covid-19, Saint-Louis, LASPAD.
- www.etudiantscontrec19.sn

Remerciements

Nos sincères remerciements aux jeunes chercheurs du programme **100Mille étudiants contre Covid-19**, à tous les étudiants qui se sont mobilisés dans les différentes phases, et à l'ensemble des partenaires : le Centre des opérations d'urgence sanitaire (COUS), le Fonds des Nations unies pour enfance (UNICEF), Open Society Initiative for West Africa (OSIWA), la Fondation de la Bank of Africa, la Croix-Rouge Sénégalaise, et les universités publiques sénégalaises.



Laboratoire d'Analyse des Sociétés et Pouvoirs/Afrique-Diaspora
Université Gaston Berger, BP 234 Saint-Louis, SÉNÉGAL
www.laspad.org